



Mieux vivre l'immobilier

<b>COMMISSION EXPERTS</b> <b>Compte-rendu de la réunion du 14-12-2018</b>
--

**Participants :** Marcel CAVERIVIERE, Pierre-Yves GARDON, Yves LE MARREC, Jean-Pierre LEBRETON, Jean-André MARTIN, Rémy PELLETIER, Jean-François TRABLY, Isabelle BERENGER.

**Invité :** Benjamin ROLLAND

**Excusés :** Olivier DUMAS, Paul ROLLAND

Sommaire :

1- Accès à la carte EXPERT UNIS .....	2
2- Point sur les inscriptions aux formations 2019 .....	2
3- Préparation Rdv avec la Charte de l'Expertise .....	2
Prochaines dates de réunion .....	2
✓ ANNULEE - Vendredi 29 mars 2019 .....	2
(remplacée par une réunion AdValorex au Cabinet ROLLAND) .....	2
✓ Vendredi 28 juin 2019 à partir de 10h .....	2
✓ Vendredi 13 septembre à partir de 10 h .....	2
✓ Vendredi 13 décembre à partir de 10h .....	2

## 1- Accès à la carte EXPERT UNIS

Besoin de communiquer sur les modalités d'accès à la carte.

Proposition de communiquer le texte suivant sur intranet :

Accès à la Carte Expert UNIS-TEGoVA

Depuis 2017 l'UNIS est agréée « TEGoVA » (organisme international réunissant les différents acteurs de l'Expertise en Evaluation Immobilière).

A ce titre, lors de la délivrance de votre carte EXPERT UNIS, vous bénéficiez de cet agrément.

Pour obtenir votre carte EXPERT UNIS avec l'agrément TEGoVA, vous devez suivre à minima :

La formation « [EX01](#) - Expertise amiable et judiciaire en immobilier d'habitation et commercial »

Ou cumulativement les formations :

« [EX05](#) - L'immobilier commercial : valeur expertale des biens commerciaux, industriels ou artisanaux »

**Et**

« [EX06](#) - L'immobilier non commercial valeur expertale des terrains et biens d'habitation ».

La carte EXPERT est délivrée à l'issue de la formation, elle est valable pour une durée de 2 ans.

Pour renouveler votre carte – pour une durée de 2 ans – il vous sera nécessaire de participer à une nouvelle session formation [EXPERT UNIS](#) avant l'expiration de votre carte.

*En cas de litige, la commission de discipline de l'UNIS (comptant en son sein un membre de la Commission Expertise) pourra, après étude du dossier, retirer l'agrément UNIS-TEGoVA à l'expert.*

+ sur Transversales (hors dernier paragraphe)

+ les infos « donne accès » figureront sur UN+

Une communication sera également préparée sur les modalités de dépôt des dossiers (expert judiciaire) et les justificatifs de formation à fournir.

## 2- Point sur les inscriptions aux formations 2019

## 3- Préparation Rdv avec la Charte de l'Expertise

Marcel CAVERIVIERE se rendra au rdv avec Rémy PELLETIER.

### Prochaines dates de réunion

- ✓ **ANNULEE - Vendredi 29 mars 2019**  
**(remplacée par une réunion AdValorex au Cabinet ROLLAND)**
  - ✓ **Vendredi 28 juin 2019 à partir de 10h**
  - ✓ **Vendredi 13 septembre à partir de 10 h**
  - ✓ **Vendredi 13 décembre à partir de 10h**
- .....